

Restitution rédigée par Lucie Gillot de la Mission Agrobiosciences pour la plateforme « Génétique et société ».

Pour toute utilisation du contenu de cette restitution, veuillez citer l'auteur, son organisme d'appartenance, la plateforme « génétique et société », l'atelier et la date. Merci.

Le 19 avril 2007, de 16h00 à 20h00, se déroulait à la faculté de médecine le premier volet des ateliers chercheurs 2007, organisés par la Plateforme Génétique et Société de la Génopole Toulouse Midi-Pyrénées. Ces ateliers, ouverts à tout public, destinés à éclairer les rapports entre le monde de la recherche et la société, sont, cette année, consacrés à la liberté de la recherche. Pour ce premier volet qui accueillait une trentaine de participants, issus principalement du monde de la recherche, c'est **la question de l'opinion publique et des attentes sociales qui était posée.**

Les relations entre la science et la société ont changé

Si auparavant, les avancées de la connaissance étaient considérées comme source de progrès humain, certains événements sont venus remettre en cause cette vision d'une science bienfaitrice. Aujourd'hui, même si globalement, le monde de la recherche a toujours une image positive, certaines recherches (et leurs applications) suscitent néanmoins la polémique – le clonage, les nanotechnologies -, voire la controverse – les OGM.

Les organismes de recherche ont bien saisi les enjeux de cette mise en questionnement, par la société, de l'impact de certaines recherches. Et l'on évoque de plus en plus fréquemment la prise en compte, voire l'intégration du point de vue de la société dans l'orientation des programmes.

Mais cette démarche peut avoir certaines limites. Du côté de la société, celle de la réelle prise en compte de ses remarques. Du côté de la science, celles de l'identification précise de la demande sociale et de ses conséquences sur la liberté de la recherche. Et c'est justement ce dernier point que cet atelier se proposait plus précisément d'instruire.

Opinion publique, vulgarisation scientifique, intégration du point de vue la société : le sens des mots, le sens des actes

Pour introduire et donner des points de repères sur les notions clés de cet atelier, trois exposés. Patrick Champagne, sociologue, membre du Centre de sociologie européenne de l'EHESS (Paris) était convié à éclairer la notion d'opinion publique. Baudouin Jurdan, directeur du centre de recherche inter-culturalité et circulation des savoirs, de l'Université Diderot, Paris 7, a présenté les fonctions de la vulgarisation scientifique. Enfin Joël Gellin, directeur de recherches à l'Inra, a présenté une expérience pilote de "concertation" menée à l'Inra.

- *Patrick Champagne : l'opinion publique, une notion difficile à appréhender*

On pense bien souvent que l'opinion publique, c'est ce qui est mesuré par les sondages dits d'opinion publique. Les choses ne sont pourtant pas si simples. Car l'opinion n'est ni une intention de comportement, ni un avis. C'est une donnée difficile à mesurer car elle est personnelle et relative à un fait précis. Nous n'avons pas une opinion sur tout. Aussi, lorsqu'au cours d'un sondage, on demande à une personne, ce qu'elle pense d'un événement, d'un comportement, en lui proposant plusieurs éléments de réponse, on ne mesure pas véritablement son opinion.

Qu'est-ce que l'opinion alors ? Pour le savoir, il convient de préciser en premier lieu ce qu'elle a été, car cette notion a évolué au fil du temps. Initialement définie dans le cadre du système électif, lors du passage de la monarchie au suffrage censitaire, elle évolue lorsque le suffrage universel masculin est acquis. L'opinion publique est alors définie au travers du discours de trois acteurs : le politique, les électeurs populaires qui laissent entrevoir leurs opinions lors des manifestations populaires et un troisième acteur non moins important : la presse populaire. D'ailleurs, comment saisir, pour un historien, l'opinion publique si ce n'est par la lecture des articles des journalistes d'antan. Aujourd'hui nous sommes dans un troisième état. L'opinion publique serait ce qui est mesuré par les instituts de sondage même si cette démarche est approximative. D'une part parce qu'elle présuppose que toutes les opinions se valent et, d'autre part, parce que nous n'avons pas une opinion sur tout. L'opinion publique est donc une formulation plus politique que scientifique.

Les enquêtes d'opinion constituent un indicateur de ce que pourrait donner une élection. Elles s'inscrivent dans une logique politique et médiatique et leurs sont d'ailleurs très utiles. Du point de vue du politique, n'oublions pas que la recherche est principalement financée par le gouvernement. Si ces recherches sont désapprouvées par l'opinion publique, non seulement le financement des recherches peut en pâtir mais le politique peut ne pas être réélu. Du point de vue du scientifique, l'opinion publique oblige le chercheur à expliquer ses travaux de recherche à l'opinion. Cette exigence a un effet positif sur le système de communication de la recherche.

- *Baudouin Jurdan : Quelles sont les fonctions de la vulgarisation scientifique ?¹*

La vulgarisation scientifique est une notion ancienne toujours d'actualité. Sa fonction serait de transmettre un certain nombre de connaissances au plus grand nombre. Mais, dans les faits, sa fonction didactique est faible. Nul ne devient physicien en lisant une revue de vulgarisation scientifique. Alors, à quoi sert la vulgarisation ? Quelle est sa véritable fonction ?

Si elle ne change pas le niveau de savoir, elle a néanmoins des effets sur l'ignorance des gens. Elle transforme nos questions, agit comme une colonisation scientifique de l'ignorance. Elle a pour effet de nous inciter à convoquer de façon presque systématique la science et accentue, de fait, notre relation de dépendance au savoir et à l'expertise, sans pour autant permettre la

¹ Sur ce thème, vous pouvez vous reporter à l'intervention de Baudouin Jurdan « *Enjeux et paradoxes de la vulgarisation scientifique* » paru dans les actes du Colloque « *La promotion de la culture scientifique et technique : ses acteurs et leurs logiques* », 12-13 décembre 1996, pp201-209, dans laquelle les différents arguments sur les fonctions de la vulgarisation scientifique sont repris et plus amplement détaillés. http://master-cs.u-strasbg.fr/imprimer.php3?id_article=241

transmission de ce dernier. Cette fonction de colonisation est importante puisque 66% des européens estiment ne pas avoir suffisamment d'information scientifique dans les médias.

La vulgarisation trouve son origine dans la science elle-même. Elle fait partie de la science. Mieux, elle en assure l'objectivité. C'est là sa deuxième fonction. Quand la science vient rendre compte des résultats de ses travaux de recherche, elle efface toutes les marques de sa construction scientifique pour faire apparaître la réalité. Mais paradoxalement, en supprimant le caractère humain des sciences, elle offre une vision biaisée des choses. Elle nous donne à voir une réalité vue de nul part. Je ferai ici une précision sur la position adoptée par les journalistes. En théorie, un journaliste est censé exposer les faits avec un angle de vue particulier. Mais en pratique, nombre d'entre eux restent neutres pour conserver durablement leurs sources. De leur côté, les savants ont tout intérêt à ce que leur point de vue apparaisse non comme un point de vue mais comme une vérité.

Enfin, la vulgarisation œuvre à la réflexivité des sciences. Aussi surprenant que cela puisse paraître, la vulgarisation permet au scientifique, au chercheur, de mieux comprendre, de situer ses propres travaux de recherche. Et c'est bien à cette dernière dimension qu'il faut attacher la vulgarisation de la science car elle inscrit la science dans le culturel.

Question posée : Y a-t-il une différence entre les médias ?

B. Jurdan: D'une certaine façon. Les encyclopédies populaires comme Wikipédia, qui sont produites par un public éclairé, sont peut-être une nouvelle forme de savoir participatif.

- *Joël Gellin : ETI, une nouvelle forme de dialogue expérimentée par l'Inra*

Je vais vous parler d'une expérience pilote menée à l'Inra en mai 2001. A l'origine du projet, le problème posé par une maladie de croissance de la vigne clairement identifiée - le "court noué" - pour laquelle aucun traitement n'est efficace (les divers traitements sont même toxiques) et qui présente, à terme, une menace pour la vigne. Pour certains viticulteurs, le développement de cette maladie fréquente n'est pas inéluctable ; elle pourrait même être évitée ou du moins atténuée par des pratiques culturales plus respectueuses de la physiologie de la vigne. L'une des solutions envisagées par l'Inra fait appel à la transgénèse, plus précisément à l'implantation d'un porte-greffe confiant une résistance au virus responsable de la maladie. Dans la perspective d'une éventuelle expérimentation des porte-greffes transgéniques en plein champ, et en vue d'éclairer son jugement, la direction générale de l'Inra a souhaité tester une nouvelle méthode, ETI - évaluation technologie interactive. Ce projet consiste à former un groupe de travail de sensibilités différentes, issu du monde de la recherche, de la filière professionnelle concernée et de la société civile². Ce groupe est chargé d'évaluer l'efficacité agronomique du porte-greffe ainsi que son impact sur l'environnement. Pour mener à bien sa tâche, on l'informe des enjeux et des risques liés à cette expérience (organisation de réunions d'information, mise à disposition de documents). Le projet était encadré par des sociologues de l'Inra et la direction générale de l'Inra – à qui revenait la décision finale - s'engageait à répondre à tous les points soulevés par la synthèse émise par le groupe.

² En l'occurrence pour cet exemple : quatre chercheurs, six professionnels de la vigne et quatre citoyens.

Si la démarche est intéressante, on peut néanmoins soulever quelques critiques. En premier lieu, sur la décision de nommer des sociologues de l'Inra pour conduire l'opération. Ils étaient notamment chargés de suivre le groupe ce qui d'une part, les place dans une position ambiguë vis-à-vis de l'institution et du groupe et, d'autre part, n'est pas sans poser question en terme de possibles manipulations du groupe. En outre, l'expérience est quelque peu tardive. Tout un chacun a d'ores et déjà une opinion sur les OGM, à tort ou à raison d'ailleurs. Ce type de projet ne pouvait que retenir l'hostilité des anti-OGM.

De plus, et cela a eu un impact non négligeable sur les questions posées par le groupe, la direction générale de l'Inra a affiché – au même moment - sa volonté de reprendre les essais d'OGM en plein champ. On a alors parlé de mascarade... D'autant plus que, à la suite du rapport, les essais OGM à Colmar (Ndlr : lieu d'expérimentation du porte-greffe) ont été reconduits pour cinq ans. Ceci étant dit, le groupe a mis à jour des interrogations qui n'avaient pas été analysées aussi précisément par l'Inra.

Que peut-on dire en conclusion ? Loin de représenter les conditions idéales pour une véritable discussion publique, ce groupe serait plutôt à considérer comme une arène nouvelle pour la polémique socio-technique. On peut estimer qu'il s'agit là d'une méthode de délibération utile : un groupe a eu le temps de discuter et d'approfondir une question. Pour autant, on peut se montrer sceptique quant aux effets d'une telle démarche à long terme. Les recommandations du groupe concernent non pas les impacts environnementaux des expériences de transgénèse sur la vigne mais l'image du vin (principalement)... La réponse apportée ici par le groupe permet de "faire passer" tout type d'expérimentation sur les OGM. L'utilisation des techniques de transgénèse sur des espèces végétales, disons moins symbolique – le maïs ou le soja – s'en trouve du même coup banalisée. Ainsi, toutes les questions techniques sur la transgénèse sont curieusement absentes du rapport final d'ETI alors que ces expériences mettent à profit un phénomène complexe d'interférence virale que les scientifiques sont encore loin d'avoir compris. Ils sont encore, à ce jour, incapables d'affirmer la parfaite innocuité de ce type d'expériences en plein champ.

Une réflexion collective sur les effets de la médiatisation, le rôle de l'éthique et leurs impacts respectifs sur la liberté de la recherche

A la suite de ces exposés, les intervenants et les participants ont identifiés quatre sujets de débat à instruire collectivement en groupe restreint :

- 1) Le rôle de la médiatisation dans la politique de recherche ?
- 2) L'éthique, un rituel de transition entre deux mondes ?
- 3) La communication en boucle, seul rapport entre la science et la société ?
- 4) Ethique de la discussion ou éthique de la décision ?

Les participants se sont répartis en trois groupes. Chacun de ces trois groupes a échangé, pendant plus d'une heure, sur l'une ou l'autre des questions proposées. En voici les restitutions :

- *Groupe 1 : la liberté de la recherche est-elle vraiment remise en cause ?*

Nous avons principalement abordé l'influence de la médiatisation puis celle de la demande sociale sur la liberté de la recherche.

Sur la médiatisation tout d'abord. Nous avons souligné l'intérêt de mobiliser la population sur des domaines précis de recherche en prenant comme exemple le Téléthon. Cette mobilisation est importante mais elle n'est pas sans effets néfastes. Car en focalisant l'attention sur un domaine précis, on occulte parallèlement d'autres questions de recherche qui peuvent être tout aussi importantes pour la société. Ainsi, certaines équipes peuvent voir leurs budgets diminués si leurs domaines de recherche diffèrent de ceux qui intéressent (sur le moment) les médias et l'opinion. Cela pose question en terme d'éthique, notamment lorsque cette médiatisation tend à surfer sur la veine de l'émotion pour arriver à ses fins.

Transforme-t-elle la liberté du chercheur pour autant ? Rien n'est moins sûr. Le chercheur peut toujours présenter ses recherches sous un angle différent pour "s'arranger" de la mode du moment. D'où cette nouvelle interrogation : le rapport des chercheurs aux médias est-il vraiment éthique ?

En ce qui concerne la communication, nous avons identifiés deux directions possibles : des chercheurs vers la société ; des chercheurs vers leurs pairs. Pour un chercheur, présenter ou expliquer ses travaux de recherche devant un public est une démarche stimulante pour la réflexion, et donc, puisque cette réflexion peut ouvrir de nouveaux espaces de recherche, pour la liberté de la recherche elle-même. La communication entre chercheurs est censée stimuler la réflexion de la communauté scientifique, apporter des éclairages. Mais, dans les faits, cette communication existe-t-elle ? La transdisciplinarité est-elle réelle et fonctionnelle ? C'est une question qui reste en suspens.

Groupe 2 : Médias, opinion publique, recherche : les rapports de force ne sont ni évidents ni unilatéraux

En préambule de cette restitution, quelques réflexions sur l'éthique et l'organisation de la recherche. L'éthique devrait être un positionnement propre à chaque chercheur et non un métier, une activité exercée par quelques uns d'entre eux. La spécialisation d'une partie de la communauté sur la réflexion éthique est, à ce titre, un symptôme de nos sociétés.

La recherche est un système complexe, un monde clos, opaque pour l'opinion publique. La complexité de ce système est telle qu'elle en devient presque écrasante pour le chercheur.

Nous avons principalement questionné les relations entre les médias, l'opinion publique et les chercheurs. Il y a dans ce jeu de relations d'influence, un va et vient entre ces différents acteurs. L'opinion publique est-elle véritablement influencée par les médias ? N'influence-t-elle pas, à travers les actions menées par les associations de malades par exemple, les politiques de recherche ? Le Téléthon en est une illustration frappante même s'il ne faut pas oublier que, initialement, ce fut un cri de détresse des parents pour ne plus être seuls face à cette maladie.

La médiatisation joue, il est vrai, le rôle d'amplificateur de l'opinion publique. Mais doit-on pour autant prendre en compte, mot pour mot, ce qu'elle relaie au risque de perdre son identité ? Cette remarque s'inspire de ce qui s'est passé récemment dans le monde agricole. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les enjeux auxquels l'agriculture française devait faire face étaient clairs : subvenir aux besoins alimentaires de l'ensemble de la population. Elle entre alors dans une dynamique technique. Pour autant, quelle est l'image que véhicule aujourd'hui l'opinion publique du monde agricole ? Ce n'est nullement celle d'un chef d'entreprise à la pointe de la technologie. L'agriculteur, le "vrai", habite une ferme en pierre, porte un béret... bref, il fleure bon le terroir d'antan. Et les agriculteurs, pour satisfaire à cette

image, n'ont pas manqué de s'y engouffrer. A tort puisqu'ils en sont aujourd'hui prisonniers. Pour préserver sa propre identité, il faut parfois savoir prendre ses distances avec les images relayées par les médias et l'opinion publique.

La médiatisation a enfin pour effet d'induire un clivage entre les domaines de recherche qui font la Une de l'actualité et ceux qui restent dans l'ombre. D'un côté, cette médiatisation est positive parce que l'on informe la population sur un sujet donné ; de l'autre, on laisse de côté d'autres disciplines ou domaines de recherche. A cette nuance près : la médiatisation n'explique pas toute la démesure de certains programmes de recherche.

A ces différents constats s'ajoutent quelques petites réflexions. On n'identifie pas, à ce jour, le projet de la recherche. Il n'est, en tout cas, pas lisible. S'autorise-t-on aujourd'hui à convoquer la recherche pour nous aider à penser ? Et, inversement, la recherche s'autorise-t-elle à convoquer la société, pour l'aider à y voir plus clair ?

Groupe 3 : *L'éthique : une machine de gestion de la transition*

Nous nous sommes intéressés à la définition de l'éthique et à ce que cela représentait. L'éthique est une machine de gestion de la transition, inscrite dans la loi et dont le but est de rendre acceptable quelque chose de l'ordre de l'ignorance, tout en sachant que cette ignorance touche des populations disparates. L'éthique n'a pas pour objectif de rendre acceptable l'ignoble, mais ce qui relève du moindre mal.

Cette machine de gestion de la transition s'inscrit dans une accélération du temps. Plus précisément, elle permet de discipliner le processus de transition, de le ralentir pour éviter qu'il n'aboutisse à une situation de blocage. De fait, elle permet indirectement d'accélérer le processus. Mais elle a également pour effet de limiter la recherche. Si, à l'époque de Marie Curie, la communauté scientifique s'était posée des questions éthiques, aurait-elle fait les mêmes découvertes ? Auparavant, lorsque la construction d'un pont était décidée, la principale question portait sur les conditions techniques de la réalisation de l'ouvrage. La médiatisation n'avait pas autant d'impact. La société elle-même n'était pas aussi instruite. L'autorité suffisait pour imposer la construction du pont. Aujourd'hui, les usagers se demandent s'il faut ou non le construire ? Voilà le type de questionnement que l'éthique se propose d'accompagner.

L'éthique évolue ; elle est régulièrement redéfinie par la concurrence. Les barrières que l'on se fixe ne sont pas universelles. Elles peuvent être franchies à l'autre bout du monde induisant alors une redéfinition de l'éthique. Prenons l'exemple de la première émission de télé-réalité, où les téléspectateurs pouvaient suivre le quotidien d'une dizaine de "lofters". Ce type de programme est arrivé sur une chaîne dont l'éthique était plus "souple" que celles de ses concurrents. Ces derniers ont d'ailleurs très largement dénigré ce type de programme pour finalement, six mois plus tard, en diffuser un. Les lignes avaient bougées...

La catastrophe d'Hiroshima en est un autre exemple. La bombe utilisée est considérée comme une arme de guerre inacceptable. Pour autant, nous sommes arrivés progressivement à accepter les armes tactiques dont l'utilisation présente un moindre mal. Mais cet exemple ne fait pas l'unanimité. Pour d'autres, les armes tactiques, parce qu'elles sont utilisées plus facilement, ne constituent pas un moindre mal mais au contraire un mal plus grand.

La Loi de Bioéthique est une loi remodifiable tous les cinq ans, permettant dès lors d'adapter l'éthique à l'avancée des connaissances. Un dernier exemple, si besoin est, pour démontrer que l'éthique est une machine de transition.

* * *